

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022 - 2023

Pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants :

- Les agents du service scolaire vous reçoivent en mairie sur rendez-vous du lundi au vendredi pour effectuer l'inscription administrative de votre enfant à l'école (maternelle ou élémentaire).

Vous pouvez récupérer ce dossier en Mairie, sur le site internet de la ville ou sur demande par mail : service.scolaire@luzarches.net

Cette étape est impérative avant le rendez-vous avec les directrices des écoles.

Pour les parents ayant des enfants inscrits cette année dans un des services municipaux (restauration, périscolaire...) :

- Seul un document recto-verso de réactualisation des informations sera distribué mi-mai dans les cahiers de classe pour l'année prochaine.



LUZARCHES

Inscription Scolaire
Rentrée 2022 - 2023

DU 3 JANVIER 2022 AU 4 AVRIL 2022

VOTRE ENFANT RENTRE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MATERNELLE ?
VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT SUR LUZARCHES ?

Nous vous invitons à prendre rendez-vous en mairie avec les documents suivants :

- o Formulaire d'inscription à retirer en mairie ou sur le site internet de la ville
- o Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- o Justificatif de domicile de moins de trois mois
- o Carnet de santé (vacations)
- o Pièce d'identité des représentants légaux
- o Pour les parents séparés ou divorcés, conditions d'exercice de l'autorité parentale et droit de garde (jugement)

Mairie de Luzarches :
Du lundi et jeudi
8h - 17h

Mardi, mercredi, vendredi
9h - 12h / 14h - 17h

Samedi sur rendez-vous

Contacts service scolaire :
service.scolaire@luzarches.net
Tel : 05 80 24 84 84
06 22 73 33 34

Documents

[courrier aux familles](#)

[fiche inscription élémentaire](#)

[fiche d'inscription école maternelle](#)

[fiche sanitaire 2022-2023](#)

[Dossier inscription services municipaux \(cantine...\)](#)